



## DROITS ET RESPONSABILITE

Année : 2020, 2021

Lieu : Lyon, Paris

### Droit et psychiatrie : impliquer le patient - FORMATION

Réf. : ECTRE02F



## Compétences Visées

Maîtriser et appliquer les droits des patients en psychiatrie et en santé mentale.

## Objectifs, Contenus

### **MODULE 1 : Le droit des patients en psychiatrie et les pratiques professionnelles**

#### **Appréhender les valeurs soignantes essentielles en psychiatrie**

- Le respect et la dignité dans le domaine de la psychiatrie.
- La confidentialité et le secret professionnel.
- La protection de la vulnérabilité.
- La proportionnalité des interventions et des informations.
- La recherche du consentement aux soins psychiques.

#### **Identifier et comprendre le contexte législatif régissant les soins et accompagnements en psychiatrie**

- La Charte de l'usager en santé mentale, 2000.
- La Charte du patient hospitalisé : circulaire DHOS du 2 mars 2006.
- La Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- La Loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.
- La Loi 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions de la loi du 05 juillet 2011.
- La Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 : volet psychiatrie et isolement thérapeutique.

#### **Connaître les droits, voies de recours et garanties d'une personne suivie en psychiatrie**

- Les droits des patients, à partir de vignettes cliniques :
  - les principes généraux : libertés individuelles et droits fondamentaux, libre circulation, qualité de l'information, choix de la fin des soins, consentement aux soins, accès au dossier, personne de confiance,
  - les principes spécifiques autour de la Loi du 5 juillet 2011 et la Loi du 27 septembre 2013.
- Les règles professionnelles : Code de Déontologie Médicale, Code de Santé Publique, Code de Déontologie Infirmière.
- Les jurisprudences française et européenne en matière de respect des droits en psychiatrie.
- Le partenariat avec le patient, en cas de crise :
  - les Directives Anticipées Incitatives en Psychiatrie (France),
  - le plan de crise conjoint (Suisse).

#### **Comprendre et analyser collectivement des situations complexes de soins et d'accompagnements**

- L'analyse à partir de situations de soins vécues par les participants :
  - le refus de soin,
  - l'information sur les droits et recours,
  - la libre circulation,
  - l'isolement et la contention,
  - la citoyenneté,
  - le tiers.

#### **Découvrir le kit pédagogique du PSYCOM « Histoires de Droits »**

- La présentation brève du kit pédagogique : tutoriel et initiation.

## Objectifs, Contenus (suite)



À DISTANCE

### **MODULE 2 : Le kit pédagogique « Histoires de droits » et sa philosophie afférente**

#### **Appréhender l'utilisation d'un kit pédagogique pour animer des espaces d'échanges sur les droits en psychiatrie**

- Les ressources pédagogiques :
  - la présentation d'un clip tutoriel permettant de comprendre l'utilisation du kit et ses composants,
  - la présentation d'une séance commentée pour faciliter l'appropriation du kit pédagogique et son animation.
- L'activité : quiz autoformatif.

#### **Comprendre l'articulation entre le respect des droits des patients, l'accès à la pleine citoyenneté et l'empowerment**

- Les ressources pédagogiques : vidéo témoignage de patients, illustrations concrètes du cercle vertueux qui allie une meilleure appropriation des droits à un parcours de vie maîtrisé par la personne elle-même.

#### **Échanger sur les retours d'expériences participatives (avec le kit ou non) visant à favoriser l'empowerment des personnes concernées par un trouble psychique**

- La classe virtuelle.
- L'analyse et la clarification collective : des notions abordées, des séquences d'animation, des questionnements, des perspectives.

## Personnes concernées

Tout professionnel intervenant dans le domaine de la psychiatrie.

### Paris 2020

#### Durée

**2 jours + 1 jour (e-learning)**

» du 22/09/2020 au 23/09/2020

#### Intervenant

##### BOURELLE Jean-Michel

- Master 2 en Éthique de la santé et communication
- Master 2 Droits des patients
- Infirmier de secteur psychiatrique
- Cadre de santé : Management de proximité en Unités de soins Intra et Extra-Hospitalières
- Formateur en IFSI
- DU de Formateur d'adulte
- Éducateur sportif
- Responsable du domaine Psychiatrie et Santé Mentale
- [Voir son profil LinkedIn](#)

##### ARFEUILLERE Sophie

- Chargée de Mission PSYCOM
- Master en Santé Publique

#### Prix

**790 €**

### Lyon 2021

#### Durée

**2 jours + 1 jour (e-learning)**

» du 03/03/2021 au 04/03/2021

#### Intervenant

##### ARFEUILLERE Sophie

- Chargée de Mission PSYCOM
- Master en Santé Publique

##### BOURELLE Jean-Michel

- Master 2 en Éthique de la santé et communication
- Master 2 Droits des patients
- Infirmier de secteur psychiatrique
- Cadre de santé : Management de proximité en Unités de soins Intra et Extra-Hospitalières
- Formateur en IFSI
- DU de Formateur d'adulte
- Éducateur sportif
- Responsable du domaine Psychiatrie et Santé Mentale
- [Voir son profil LinkedIn](#)

#### Prix

**790 €**

## Méthode

- Apports cognitifs et législatifs.
- Exercices pratiques.
- Analyse de Pratiques Professionnelles.

## Valeur ajoutée de la formation

Cette formation est le fruit d'un partenariat fort entre le PSYCOM et le GRIEPS. Elle permet d'agir sur des questions complexes de droits et de citoyenneté. Son originalité réside en une intervention complémentaire des deux organismes (alternance entre présentiel et e-learning) et des ressources pédagogiques variées : kit pédagogique, témoignages, fiches informatives, analyse de pratiques professionnelles, vignettes cliniques. Elle réinjecte du sens dans l'action et favorise une réflexion sur la posture d'accompagnement des personnes suivies en psychiatrie. De fait, cette formation croise différents savoirs et points de vue qui s'enrichissent et se complètent. Elle permet d'agir et de réfléchir sur les questions complexes de droits et de citoyenneté dans le domaine de la psychiatrie.

## Prérequis

» Aucun

## Dispositif D'évaluation

**L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :**

- 👉 **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- 👉 **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- 👉 **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- 👉 **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

**Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- HAS : manuel de certification.
- Rapport annuel du Contrôleur des Lieux de Privation des Libertés.
- Plan Santé Mentale 2018-2022.

**Voir aussi**

- [Droits des usagers](#)
- [Responsabilité juridique dans les soins](#)
- [Bientraitance en psychiatrie](#)
- [Relation dans les soins psychiques](#)